



CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH II, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux qui les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner,

SALUT :

PROCLAMATION

ATTENDU que c'est Notre désir et Notre bon plaisir de rencontrer aussitôt que possible le peuple de la Province de Québec et d'obtenir son avis exprimé en Parlement;

À CES CAUSES, Nous faisons connaître par les présentes que, sur l'avis du Conseil exécutif de la Province de Québec, Nous avons ce jour enjoint le directeur général des élections de tenir des élections générales le lundi 18 octobre 2018, en vue de la constitution d'une nouvelle Assemblée. Le scrutin devra avoir lieu dans toutes les circonscriptions électorales où il sera nécessaire d'en tenir un. Le décret ordonnant des élections générales est en date du 23 août 2018.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de la Province de Québec.

Témoin : Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable J. Michel Doyon

Lieutenant-Gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre Ville de Québec, le vingt-troisième jour d'août l'an de grâce deux mille dix-huit et de Notre Règne le sixante-huitième

Par ordre,

Le Secrétaire général de l'Assemblée nationale

[Signature]